



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL**

Séance du 03 Avril 2024 – 14 H 30

Date de la convocation : 21 Mars 2024

Nombre de délégués en exercice : 33

L'An 2024, le 03 Avril à 14 H 30, les membres du Comité Syndical élus par les conseils communautaires des EPCI membres se sont réunis au Pôle Tertiaire intercommunal, 43 rue Cambrésienne à Avesnes-sur-Helpe sur la convocation qui leur a été adressée et sous la présidence de M. Alain DELTOUR.

Etaient présents : M. DELTOUR, M. VIN, M. DUFRENNE, M. TELLIER, M. VILLAIN, M. DUPIRE, M. MONNIER, M. QUINZIN, M. DUCANCHEZ, Mme WATREMEZ, M. SERET, M. COURET, M. DUMON, M. ETEVE, M. RICHARD, Mme SELLIER, M. ERLEM, Mme MONIER.

Absents ayant donné pouvoir : M. SEGUIN (à M. VIN), M. JUSTICE (à Mme WATREMEZ), M. ERPHELIN (à M. DELTOUR), M. BAUDRY (à Mme SELLIER), Mme NOIRMAIN (à M. VILLAIN).

Absents : Mme CATTELOT, M. LIBERT, M. ROYAUX, M. DEHEN, M. HIRAUX, M. BURY, M. BETTIGNIES, M. NAVARRE, M. GARY, Mme DESMARCHELIER.

Absents excusés :

Objet : Adoption du Compte de Gestion 2023.

Monsieur le Président invite Madame Colette Watremez, 1^{ère} Vice-Présidente a présenté les chiffres du compte de gestion 2023 relatif au budget principal établi par le comptable du Syndicat.

Elle précise que le montant des sommes à recouvrer et des mandats émis est conforme au Compte Administratif 2023 du Syndicat et que les résultats sont identiques.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte le compte de gestion du budget principal dressé pour l'exercice 2023 par le Receveur, qui n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

Le Président,

A. DELTOUR

Publié sur le site internet le 15 Avril 2024

Envoyé en préfecture le 15 Avril 2024

Reçu le 15 Avril 2024

Identifiant de télétransmission : 059-200043701-20240415-03042024_04-BF

